



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale

Lutte contre les stéréotypes
liés au genre dans l'éducation
et contre la ségrégation liée au
genre sur le marché de
l'emploi

**ENGAGEMENT DES SYNDICATS POUR
PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES GENRES :
ÉVALUATION, PARTAGE DES
CONNAISSANCES ET ACTIONS**



Ce projet bénéficie de l'appui financier de la Commission européenne,
DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion dans le cadre de la ligne
budgétaire *Actions de formation et d'information en faveur des
organisations de travailleurs*

2012



Comité syndical
européen de l'éducation

Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) représente 135 syndicats d'enseignants et 12,8 millions d'enseignants de tous les niveaux de l'éducation dans tous les pays européens, dont 5,5 millions dans l'UE. Le CSEE est un partenaire social de l'éducation au niveau de l'UE et une Fédération syndicale européenne de la CES, la Confédération européenne des syndicats. Le CSEE est la Région européenne de l'Internationale de l'éducation, la fédération mondiale des syndicats d'enseignants.

Egalement disponible en anglais, en allemand, en espagnol et en polonais.

La reproduction partielle ou totale de cette publication est permise sans autorisation. Cependant, le nom du CSEE doit être mentionné et une copie de l'ouvrage ou du document doit être envoyée au secrétariat du CSEE.

Publié par le Comité syndical européen de l'éducation - Bruxelles 2012

Préambule

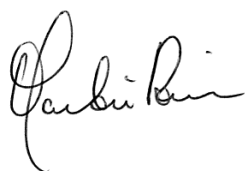
La question de l'égalité des genres comporte **de nombreuses facettes qui s'interpénètrent** : elles concernent notamment l'aspect moral, l'aspect économique, l'aspect philosophique et l'aspect juridique. Cette question admet diverses approches, chacune ayant des incidences différentes pour l'analyse de la situation et les conclusions qui en découlent. Dans la brochure dont vous allez entamer la lecture, l'accent est mis sur le lien entre la socialisation des individus qui se produit dans le secteur de l'éducation et l'égalité ou l'inégalité entre les genres que l'on constate sur le marché de l'emploi. L'examen approfondi du lien qui unit ces deux réalités incite à la réflexion sur leur dimension morale aussi bien que sur leur dimension économique, transformant ipso facto ce dossier en un problème multiforme, de nature à stimuler l'examen et l'échange de vues.

Les syndicats d'enseignants, les enseignants et les personnels de l'éducation jouent un rôle important pour pratiquement chaque individu au cours de la phase où il reçoit son éducation. Cette réalité les oblige à examiner les possibilités qui s'offrent à eux d'améliorer l'environnement d'apprentissage et d'agir sur les conséquences qui en résulteront sur les choix que les élèves seront amenés à poser par la suite. Le CSEE et un large éventail d'acteurs de premier plan ont pris cette **responsabilité**, qui tente d'induire le changement dans tous les cas où la nécessité d'une évolution est perçue. Le présent projet a pour but de déterminer les moyens d'atténuer les stéréotypes liés au genre dans l'éducation, avec pour objectif à long terme de réduire la ségrégation liée au genre constatée sur le marché de l'emploi. La ségrégation liée au genre a des effets destructeurs, et l'on songe notamment à l'écart salarial et à la discrimination liée au genre, ce qui débouche inévitablement sur l'inégalité entre les genres. Afin d'anticiper cette tendance, l'action à un stade aussi précoce que possible est absolument indispensable, ce qui explique la pertinence du secteur de l'éducation et des divers acteurs qui y sont à l'œuvre.

A l'heure où **la récession économique sévit à l'échelle planétaire** et que le secteur de l'éducation est confronté à l'austérité financière, de même d'ailleurs que de nombreux autres secteurs, il est important d'avoir à l'esprit les principes fondateurs des droits humains et de l'Union européenne. Mettre l'accent sur le développement et le retour à la prospérité pourrait avoir pour conséquence l'estompement des principes dont les effets sur le développement économique n'apparaissent pas d'emblée et ne sauraient être constatés immédiatement. **L'argument qui étaye** le projet est que les stéréotypes liés au genre, la ségrégation liée au genre et l'inégalité entre les genres ont de lourdes incidences négatives pour l'individu tout autant que pour le bien-être économique global de la société. C'est pourquoi la question de l'égalité des genres doit rester prioritaire à l'ordre du jour politique, favorisant la mise en application de nouvelles mesures qui soient de nature à modeler le marché de l'emploi de telle manière que l'égalité des genres y

soit pleinement réalisée et que les stéréotypes liés au genre ne constituent pas des obstacles invisibles auxquels se heurtent les individus.

Les organisations membres du CSEE et d'autres partenaires de premier plan, notamment l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), le Conseil de l'Europe (CdE), la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) et la Fédération européenne des employeurs de l'éducation (FEEE), ont tous apporté leur contribution active à la réalisation du projet. Le Secrétariat du CSEE exprime sa vive gratitude aux participants pour la contribution qu'ils ont apportée à ces activités, sous la forme d'exposés et de présentations de nature à stimuler la réflexion et alimenter les travaux liés au projet ainsi que les prochaines actions du CSEE dans ce domaine.



Martin Rømer,

Directeur européen

TABLE DES MATIERES

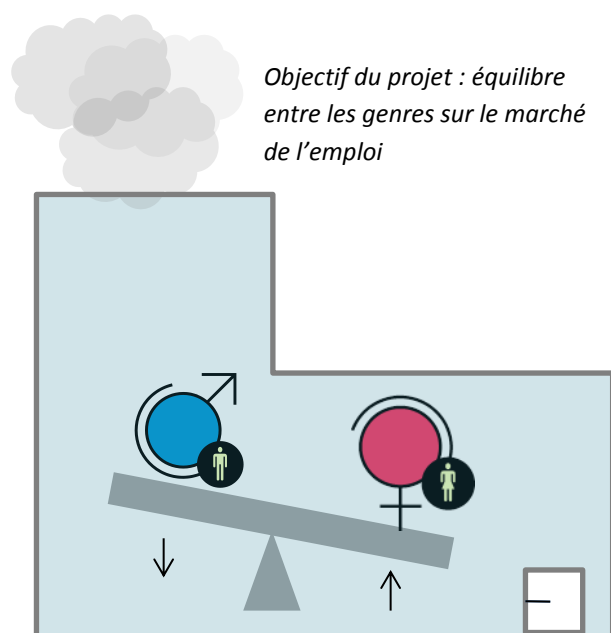
1. INTRODUCTION	7
1.1. CADRE GÉNÉRAL.....	7
1.2. PROJET PRÉCURSEUR EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE GENRE	8
1.3. OBJECTIFS DU PROJET	9
3. DESCRIPTION DU PROJET	13
3.1. APERÇU DES TRAVAUX	13
3.2. LE GROUPE CONSULTATIF.....	14
3.3. L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE ENTRE PAIRS (AAP)	15
3.4. LE SÉMINAIRE DE FORMATION	15
3.5. LA CONFÉRENCE DE CLÔTURE	16
4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	17
5. ABRÉVIATIONS.....	21
6. CONTACTS	22

1. Introduction

1.1. Cadre général

Le projet du CSEE intitulé **Les actions des syndicats luttent contre les stéréotypes et la ségrégation de genre dans le monde du travail** a bénéficié du financement de la Commission européenne, dans le cadre de la ligne budgétaire *Actions de formation et d'information en faveur des organisations de travailleurs*¹. Mis en chantier en novembre 2011, ce projet avait pour but de promouvoir l'égalité des genres sur le marché de l'emploi en luttant contre les stéréotypes liés au genre dans l'éducation. Ce projet avait deux objectifs importants exposés dans l'appel à propositions, à savoir **l'égalité des genres** et **la modernisation du marché de l'emploi**. Ces deux objectifs sont étroitement liés, car l'éducation sensible aux questions de genre est favorable à l'égalité des chances sur le marché de l'emploi. L'information et la prise de conscience de la réalité sont deux éléments absolument nécessaires pour promouvoir une éducation sensible aux questions de genre.

Le projet visait à promouvoir la mise en pratique des objectifs énoncés dans la *Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015*², que la Commission européenne a adoptée en 2010. Cette stratégie transpose en mesures spécifiques les principes énoncés dans la *Charte des femmes de la Commission européenne*, soulignant le fait que **l'égalité est l'une des valeurs essentielles sur laquelle s'est édifiée l'Union européenne**, et que les efforts visant à promouvoir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes devraient être intégrés dans toutes les activités de l'UE³. L'égalité des genres est un principe essentiel de l'UE depuis la ratification du traité de Rome en 1957 ; ce traité entérine le principe de l'égalité de paiement entre les hommes et les femmes. Les propositions



¹ Voir <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?callId=293&catId=630&furtherCalls=yes&langId=fr>

² Voir <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0491:FIN:FR:PDF>

³ Commission européenne: Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015, p. 3. Voir http://europa.eu/legislation_summaries/employment_and_social_policy/equality_between_men_and_women/index_fr.htm

contenues dans la *Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation*⁴ ont constitué également une importante source de motivation et d'inspiration dans le cadre du projet. La question de l'égalité des genres sur le marché de l'emploi n'a cessé de prendre de l'importance à l'agenda politique au cours des 50 dernières années. Les amendements introduits dans la législation européenne l'ont été dans une large mesure à la suite des pressions et des efforts consentis par les syndicats afin d'améliorer la situation de leurs membres. Etant donné le rôle de premier plan que joue le secteur de l'éducation et compte tenu par ailleurs des possibilités qu'il a d'induire le changement, il est absolument pertinent que les syndicats d'enseignants abordent cette question et examinent le rôle des enseignants, des travailleurs et des syndicalistes de l'éducation en vue de promouvoir l'égalité des genres sur le marché de l'emploi et en d'autres enceintes.

1.2. Projet précurseur en matière d'égalité de genre

L'égalité des genres figure à l'ordre du jour des travaux du CSEE depuis plusieurs années. En 2008-2009, le CSEE a mené à bien le projet intitulé *Promotion de l'égalité hommes/femmes au sein des syndicats d'enseignants et dans la profession enseignante*, qui avait pour but de porter à la connaissance des syndicats d'enseignants dans les Etats membres de l'UE le cadre juridique, les priorités politiques et les instruments que l'UE offrait dans le souci de promouvoir l'égalité des genres. En donnant aux syndicats d'enseignants une prise de conscience des questions liées au genre, ce projet entendait orienter l'activité des syndicats dans le sens de la promotion de l'égalité des genres, sur un double plan, à savoir la définition des politiques dans les pays mais aussi au plan interne, dans les structures propres à chaque syndicat. Les instruments dont disposaient les partenaires sociaux européens sur ce plan ont été présentés aux syndicats d'enseignants, qui ont été formés à la mise en pratique desdits instruments spécifiquement dans le secteur de l'éducation. La principale réalisation concrète découlant de ce projet a été le **Plan d'action du**



Promotion de l'égalité des genres dans la profession enseignante et dans les syndicats d'enseignants (2009)

⁴ Voir <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1194631&Site=CM>

CSEE sur l'égalité des genres au sein des syndicats d'enseignant(e)s et dans la profession enseignante⁵, que le Bureau exécutif du CSEE a adopté à sa réunion de mars 2010 à Bruxelles.

1.3. Objectifs du projet

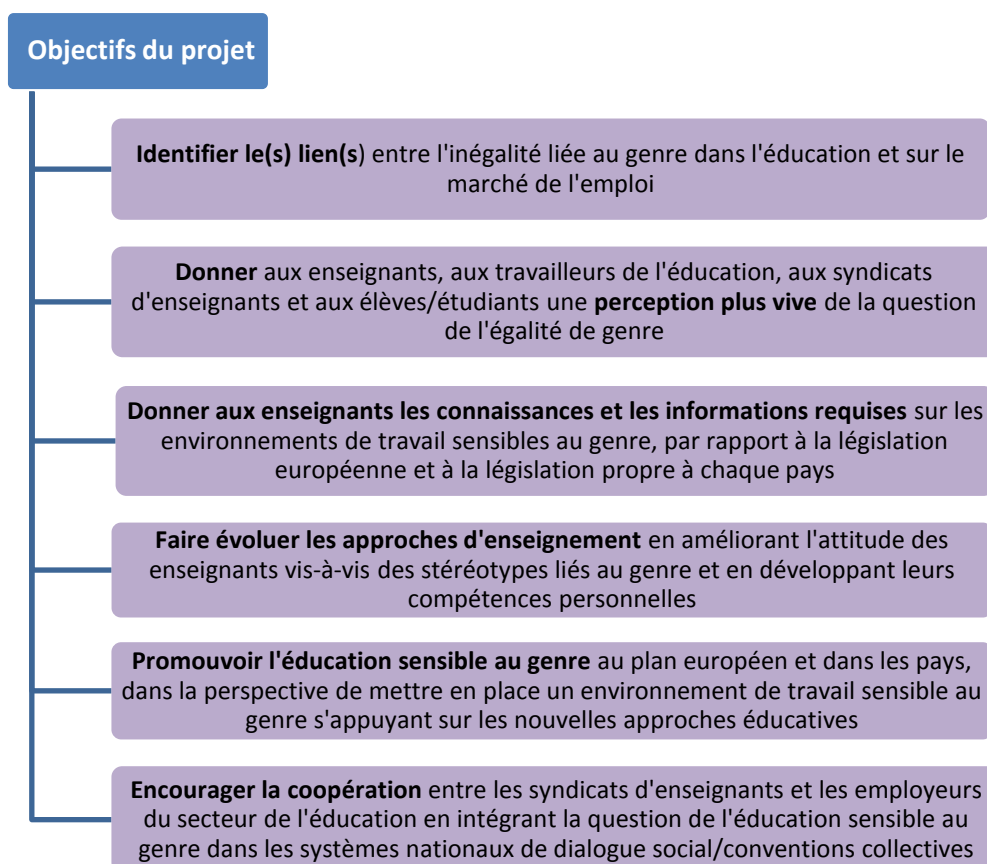
Le présent projet visait à exploiter pleinement les potentialités du secteur de l'éducation afin de surmonter la discrimination liée au genre sur le marché de l'emploi, dans le souci de promouvoir non seulement la recherche de l'égalité des genres dans la profession enseignante même, mais aussi de stimuler le changement dans les choix que posent les étudiants quant à leur carrière future, en donnant aux enseignants et aux syndicats d'enseignants le savoir-faire et les outils requis pour promouvoir une approche sensible au genre dans l'éducation et, partant, dans la société en général. La mise en place d'un forum de discussion sur l'inclusion d'une éducation sensible au genre ciblée sur les employeurs de l'éducation (Fédération européenne des employeurs de l'éducation – FEEE) fera progresser en outre le dialogue social dans le secteur de l'éducation même.

Ces enfants sont nés avec des chances égales, mais les perspectives éducatives et professionnelles sont différentes pour les garçons et les filles. À l'âge adulte, le garçon gagnera en moyenne 17,5 % de plus que la fille. (Commission européenne, 2011)

Le projet s'articulait sur **six objectifs**, lesquels sont des éléments constitutifs tout aussi importants les uns que les autres pour atteindre l'objectif qui est de surmonter la discrimination liée au genre et la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi. Le **premier objectif spécifique** consistait à identifier et examiner le lien existant entre l'inégalité des genres sur le marché de l'emploi et dans l'éducation : la reproduction de stéréotypes liés au genre dans l'environnement d'apprentissage ainsi que dans les méthodes et les matériels d'enseignement et dans l'interaction en classe, chacun de ces éléments contribuant à profiler une éducation marquée par des stéréotypes liés au genre et à orienter les choix de carrière. Le **deuxième objectif** était d'aviver la sensibilité des enseignants, des syndicats d'enseignants, des étudiants et des élèves à la question de l'égalité des genres (rôles, participation au marché de l'emploi, législation, écart salarial, participation des femmes aux processus de décisions) et à la manière d'accroître la réceptivité aux questions de genre dans l'enseignement, afin d'atténuer

⁵ Rapport: http://etuce.homestead.com/EUprojects/Gender/ETUCE_action_plan_gender_equality_FR_final.pdf

les stéréotypes liés au genre dans les choix de carrière des étudiants, qui sont les travailleurs de demain. Le **troisième objectif du projet** était de donner aux enseignants les connaissances et les informations requises en matière d'environnement de travail sensible au genre, s'agissant de la législation européenne et des législations nationales en matière d'égalité et de conditions de travail en général, par exemple le congé parental, le congé de maternité, l'égalité



de rémunération, le harcèlement sexuel et les réalisations des syndicats dans ces domaines afin que les étudiants de choisir une carrière en étant parvenus à se dégager totalement des stéréotypes liés au genre. Le **quatrième objectif** était de modifier les approches éducatives (en termes de fond et de forme) en améliorant l'attitude des enseignants sur les stéréotypes liés au genre ainsi que leurs compétences personnelles, s'agissant en particulier de la sensibilisation aux questions de genre et à la pédagogie ; sont ainsi visés tous les jeunes engagés dans un cycle d'éducation/formation dans la perspective de leur donner les moyens d'accéder à tous les niveaux et à tous les secteurs du marché de l'emploi. Le **cinquième objectif** était de promouvoir une éducation sensible au genre au plan européen et dans les

pays, afin de déterminer un environnement de travail sensible au genre et prenant appui sur les nouvelles approches de l'éducation. Le **sixième objectif** était d'encourager dans chaque pays les syndicats d'enseignants à coopérer avec les employeurs du secteur de l'éducation sur l'intégration d'une éducation sensible au genre dans les systèmes de dialogue social et de conventions collectives, en intégrant les résultats du projet dans les travaux du Comité du dialogue social sectoriel européen pour l'éducation. Les résultats réalisés ici devraient également avoir une incidence transsectorielle dans les pays comme en Europe.

2. Définitions et concepts

Vous pourrez trouver dans cette section la description des concepts utilisés dans le projet.

La perception traditionnelle des rôles dévolus à chaque genre et des/les stéréotypes liés au genre influencent le processus de décision de chacun pour de nombreux aspects importants de la vie. Ces perceptions et stéréotypes sont de nature à influencer et canaliser les choix en matière d'éducation, de plans de carrière et d'environnement de travail ; ces

diverses décisions ont des répercussions considérables sur la vie des individus, sur l'économie et sur la société⁶. En conséquence, il est de l'intérêt de chacun que les femmes et les hommes aient les mêmes possibilités et les mêmes choix, et que la carrière et l'éducation choisies ne soient pas influencées par des perceptions stéréotypées et restrictives liées au genre, sur le marché de l'emploi comme en d'autres environnements. Selon l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), le concept d'égalité entre les hommes et les femmes fait référence à une situation dans laquelle tous les êtres humains – et les femmes autant que les hommes - sont libres de développer leurs propres capacités et de faire des choix sans être soumis à des restrictions imposées par des stéréotypes liés au genre, par la rigidité des rôles dévolus à chaque genre ou des préjugés en la matière. Le concept d'égalité entre les hommes

Les stéréotypes liés au genre sont des idées préconçues voulant que les hommes et les femmes se voient attribuer arbitrairement des caractéristiques et des rôles déterminés et limités par le sexe auquel ils appartiennent (Conseil de l'Europe, 2011)

⁶ Voir Commission européenne: Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015, p. 3. Voir http://europa.eu/legislation_summaries/employment_and_social_policy/equality_between_men_and_women/index_fr.htm

et les femmes signifie la prise en compte des comportements, aspirations et besoins différents des hommes et des femmes, qui sont appréciés de la même manière et considérés sur un plan d'égalité⁷. L'égalité des genres signifie aussi la même visibilité, la même responsabilisation et la même participation de l'un et l'autre sexe dans toutes les sphères de la vie publique et de la vie privée. Elle implique l'acceptation et l'appréciation de la complémentarité des femmes et des hommes, ainsi que les rôles divers qu'ils jouent dans la société⁸. **Les stéréotypes liés au genre** peuvent être définis comme des généralisations simplistes sur les rôles, les compétences et les différences attribués au genre, pour chaque individu. Les stéréotypes peuvent véhiculer des caractéristiques positives tout autant que des caractéristiques négatives, mais ce n'est que rarement qu'ils donnent une image correcte des individus. Les stéréotypes liés au genre proviennent de diverses sources et sont souvent profondément enracinés dans la société, et le système d'éducation joue un rôle primordial pour définir, perpétuer ou réduire ces stéréotypes. Les stéréotypes liés au genre se créent et se perpétuent à tous les niveaux, de l'école de la petite enfance à l'enseignement supérieur, en passant par l'enseignement et la formation professionnels (EFP). Ils résultent de différents facteurs ; on citera par exemple l'interaction en classe, les méthodes d'enseignement, la représentation des rôles de genre dans les matériels d'enseignement et l'environnement d'apprentissage général. **L'argument sous-jacent** du projet est que les stéréotypes liés au genre peuvent induire le choix d'un type d'éducation et de carrière les reflétant, une telle attitude valant pour les garçons comme pour les filles. Lorsque le choix d'une carrière est influencé par la tradition et des convictions stéréotypées qui établissent le lien entre un genre donné et des secteurs d'activité, des formes d'éducation, des compétences ou des positions déterminés, il met en place des obstacles non souhaitables qui ne peuvent être perçus. Ces obstacles contribuent à perpétuer l'inégalité des genres et à créer la ségrégation en fonction du genre sur le marché de l'emploi. La pérennisation de leur influence se révèle pernicieuse pour les individus comme pour la société dans son ensemble. Qu'il nous suffise de donner deux exemples courants de stéréotypes liés au genre : le secteur des soins infirmiers est décrit comme étant essentiellement un domaine « réservé aux femmes », tandis que le secteur de la mécanique a une connotation « masculine ». Lorsque de telles considérations empêchent les représentants d'un sexe de

⁷ Voir <http://www.eige.europa.eu/node/2306>

⁸ Le Conseil de l'Europe, 1998. voir <http://hub.coe.int/what-we-do/democracy/gender-equality>

choisir l'éducation et la carrière correspondant à un secteur d'activité réputé de l'autre sexe, on peut affirmer que ce choix défini par les stéréotypes entraîne une distorsion. Le fait que certains types d'emplois sont occupés essentiellement par des hommes tandis que d'autres le sont par des femmes constitue la ségrégation liée à l'emploi. **La ségrégation liée à l'emploi/au genre** est causée par la distorsion en fonction du genre qui se fonde sur les différences stéréotypées, biologiques et sociales distinguant les femmes des hommes⁹. La ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi a des conséquences négatives : c'est ainsi qu'elle entraîne la réaffectation de la main-d'œuvre et engendre des discriminations salariales¹⁰. Il existe deux grandes approches pour l'analyse de la ségrégation sur le marché de l'emploi. Le concept de **ségrégation horizontale liée au genre** est le plus communément utilisé ; il se définit comme la sous-représentation ou la surreprésentation d'un genre dans des emplois ou dans des secteurs donnés sans que l'accent soit mis sur des fonctions ou des niveaux spécifiques. **La ségrégation verticale liée au genre** met le doigt sur la sous-représentation ou la surreprésentation d'un genre dans des fonctions ou secteurs au sommet ou à la base d'une liste fondée sur différentes caractéristiques telles que le revenu ou le prestige¹¹. Les travaux de recherche menés sur la question établissent **l'absence d'explication unique** quant à la cause de la ségrégation liée au genre. De nombreux facteurs explicatifs sont présentés dans la littérature : préférences et préjugés, socialisation et stéréotypes, avantages relatifs sur le plan biologique, sous-investissement dans la scolarité ou la formation, aspects différentiels des revenus, obstacles à l'entrée et pratiques organisationnelles. Dans le présent projet, c'est le rôle des stéréotypes, de la socialisation et des préjugés qui ont été pris comme base de la ségrégation liée au genre.

3. Description du projet

3.1. Aperçu des travaux

La **méthodologie** suivie pour le projet se fonde sur une approche orientée sur le secteur et s'étend aux partenaires concernés dans le secteur de l'éducation, dans les pays et au plan européen. Les activités en rapport avec le projet ont été organisées suivant une approche

⁹ Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2012, voir <https://osha.europa.eu/fr/faq>

¹⁰ Ibid., p. 7.

¹¹ Publication de la Commission européenne: Gender segregation in the labour market -Root causes, implications and policy responses in the EU, p. 9.(existe uniquement en anglais ; résumé en français)

ascendante, dans laquelle les partenaires du projet The ont contribué à l'activité d'apprentissage entre pairs destinée aux experts syndicaux nationaux sur l'éducation sensible au genre ; les résultats de l'AAP ont ensuite été utilisés dans le séminaire de formation avec la participation d'experts et de partenaires institutionnels ; enfin, la conférence de clôture a permis de rendre compte des résultats de l'AAP et du séminaire de formation.

Le projet visait à analyser et utiliser le potentiel du secteur de l'éducation pour surmonter la discrimination liée au genre sur le marché de l'emploi.

3.2. Le Groupe consultatif

Le Groupe consultatif avait pour objectif de donner une perspective générale du projet et de le soutenir, et aussi de l'orienter dans la bonne direction, en axant le débat à la fois sur des questions concrètes et sur les politiques et stratégies. Les cinq membres du Groupe consultatif



Anne Jenter,
GEW, Allemagne



Kounka Damianova,
SEB, Bulgarie



Odile Cordelier, SNES-
FSU, France



Joëlle Casa, CGIL, Italie



Dorota Obidniak, ZNP,
Pologne

ont constitué l'organe directeur du projet, guidant la concrétisation des travaux et y apportant l'appui de leurs connaissances spécialisées. Le Groupe se composait de cinq experts de différents syndicats nationaux d'enseignants, représentatifs de la diversité géographique et donnant de la sorte une dimension transnationale au projet.

3.3. L'activité d'apprentissage entre pairs (AAP)

Le but de l'**activité d'apprentissage entre pairs**¹², organisée le 9 mai 2012, était de déterminer et d'examiner le lien entre l'inégalité des genres sur le marché de l'emploi et le système d'éducation, dans différents contextes nationaux en Europe. Les experts en matière de stéréotypes liés au genre dans le domaine de l'éducation ont partagé leurs connaissances en matière d'intégration de la dimension du genre, en s'intéressant spécifiquement à différents systèmes nationaux d'éducation ainsi qu'aux acteurs assurant en première ligne la promotion d'une éducation sensible au genre (enseignants, étudiants, parents, directeurs d'écoles, formateurs d'enseignants, etc.). L'AAP a permis aux participants d'entendre deux exposés essentiels. **Thomas Viola Rieske**, de l'université de Potsdam (Allemagne), a présenté les pédagogies typiques en fonction du genre et les inégalités globales existant dans l'éducation, et **Agnes Parent-Thirion**, Directrice de programme à la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (EUROFOUND) a pour sa part consacré son exposé à l'inégalité liée au genre en Europe. L'AAP a également permis de préparer les travaux du séminaire de formation qui allait suivre.

3.4. Le séminaire de formation

Le **séminaire de formation**¹³ a eu lieu le 10 mai 2012 à Bruxelles ; il a vu la participation de 35 délégués issus de 17 pays européens et avait entre autres pour finalité d'être un forum d'échange des meilleures pratiques concernant l'intégration de la dimension du genre dans le systèmes d'éducation de ces différents pays. En outre, il s'agissait d'affiner le concept d'intégration de la dimension du genre, de faire assimiler plus intimement la sensibilisation au genre dans l'éducation et aussi de neutraliser les stéréotypes liés au genre au moment où les étudiants doivent opter pour une carrière. A ce séminaire, **Lucie Davoine**, Commission européenne, Direction générale de la Justice, a fait un exposé sur les principes sur lesquels se fonde le concept d'égalité des genres et sur la législation correspondante en vigueur dans l'UE, tandis que **Carolyn Hannan**, Maître de conférence à l'université de Lund (Suède), a choisi pour thème de sa présentation la situation des filles dans l'éducation. Ces exposés et les échanges

¹² Rapport: http://etuce.homestead.com/Publications_2012/04.2012_Report_of_the_ETUCE_Gender_Peer_Learning_Activity_FR.pdf

¹³ Rapport: http://etuce.homestead.com/Publications_2012/04.2012_Report_of_the_ETUCE_Gender_Peer_Learning_Activity_FR.pdf

de vues qui ont eu pour cadre l'AAP et le séminaire de formation ont jeté les bases des lignes directrices proposées aux syndicats d'enseignants pour estomper les stéréotypes liés au genre dans l'éducation et la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi, et relever ce défi.

3.5. La Conférence de clôture

La **Conférence de clôture**¹⁴ s'est tenue à Varsovie les 11 et 12 septembre 2012. Cette activité a rassemblé des représentants issus de différents syndicats nationaux d'enseignants, de la Fédération européenne des employeurs de l'éducation (FEEE), de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) et du Conseil de l'Europe (CdE). Au cours de ces deux journées, les participants ont eu l'occasion d'acquérir une vue d'ensemble des stéréotypes liés au genre et de leur incidence sur le choix de l'éducation et des carrières. **Anne Marie Faradji**, Experte en égalité des genres, Conseil de l'Europe, a présenté un exposé sur la citoyenneté démocratique et l'inégalité des genres ; **Anna Krasteva**, Docteur Honoris Causa de l'université de Lille, a fait porter son exposé sur la question des stéréotypes liés au genre et des mesures permettant de les vaincre. L'accent a été mis sur le système d'éducation et sur les différentes approches permettant de surmonter le problème des stéréotypes liés au genre, et différents syndicats d'enseignants ont consacré leurs interventions à divers exemples de bonnes pratiques.

Dans le cadre de la session en groupes de travail, les participants ont également débattu des possibilités de transposer les différentes pratiques dans d'autres contextes nationaux ; il leur a été possible de présenter et de discuter les amendements au document intitulé *Lignes directrices du CSEE sur la manière dont les syndicats d'enseignants peuvent contribuer à atténuer et à aborder de face les stéréotypes liés au genre dans l'éducation et la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi*. L'objectif général de la conférence était de donner aux

¹⁴ Rapport: http://etuce.homestead.com/Publications_2012/06.2012_Report_Closing_Conference_Gender_Stereotypes_FR.pdf

participants la possibilité de réfléchir aux modalités selon lesquelles les enseignants, le personnel de l'éducation et les syndicats d'enseignants peuvent œuvrer en faveur de l'égalité des genres sur le marché de l'emploi, en estompant les stéréotypes liés au genre dans l'éducation.

Vue synoptique des activités

ACTIVITE D'APPRENTISSAGE ENTRE PAIRS (mai 2012)

Participants: membres de syndicats d'enseignants ayant la question de l'égalité des genres dans leurs attributions

Objectifs: identifier le lien existant entre l'inégalité des genres dans l'éducation et le marché de l'emploi, et l'étudier; rechercher des solutions permettant d'introduire la notion de sensibilisation au genre dans les systèmes nationaux d'éducation

SEMINAIRE DE FORMATION (mai 2012)

Participants: membres de syndicats d'enseignants ayant la question de l'égalité des genres dans leurs attributions

Objectifs: donner aux participants une perception plus fine de l'intégration de la dimension de genre et leur proposer des moyens pour améliorer la sensibilisation au genre dans l'enseignement, afin d'atténuer les stéréotypes liés au genre dans les choix de carrière des étudiants. Donner aux participants les connaissances requises en matière d'environnement de travail intégrant la sensibilisation aux questions de genre

--- Rédaction du projet de lignes directrices ---

CONFERENCE DE CLOTURE (septembre 2012)

Participants: représentants des syndicats d'enseignants et d'autres protagonistes, notamment la FEEE, l'EIGE et le Conseil de l'Europe.

Objectifs: constituer un forum de discussion sur l'inclusion de l'égalité des genres dans l'éducation, afin d'éliminer l'inégalité liée au genre sur le marché de l'emploi et de valider les lignes directrices découlant des autres activités menées dans le cadre du projet

DIFFUSION DES RESULTATS (septembre 2012 - janvier 2013)

Rapport de la Conférence, brochure sur le projet et lignes directrices sur la manière dont les syndicats d'enseignants peuvent contribuer à atténuer et à aborder de face les stéréotypes liés au genre dans l'éducation et la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi. Documents rassemblés et publiés sur un CD-ROM).

Groupe consultatif: guider et donner une vue d'ensemble



Tous les rapports sur les activités peuvent être consultés sur :

http://etuce.homestead.com/ETUCE_Publications.html

4. Conclusions et recommandations

L'AAP, le séminaire de formation et la conférence de clôture ont fourni aux participants l'occasion de débattre et de délibérer de la manière dont les enseignants, le personnel de l'éducation et les syndicats d'enseignants peuvent contribuer concrètement à intégrer le concept d'égalité des genres dans l'éducation, atténuant par la même occasion la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi.

Différentes approches, idées et stratégies visant à promouvoir l'égalité des genres sur le marché de

Le CSEE entend promouvoir des systèmes d'éducation qui réduisent les stéréotypes liés au genre, et de même il entend donner aux enseignants et à leurs syndicats les savoir-faire requis pour concrétiser l'éducation sensible au genre.

l'emploi et dans l'éducation ont été présentées et débattues au cours des différentes activités constitutives du projet ; il en a résulté un large éventail d'éléments de réflexion et d'avis utiles. Certains thèmes, méthodes et questions ont été jugés particulièrement importants pour les objectifs du projet ; il a dès lors été décidé d'en faire les **conclusions et recommandations essentielles** du projet. Un thème récurrent s'est détaché : l'importance des rôles incombant aux enseignants et au personnel de l'éducation. Il a été souligné que leur attitude sur ce point devrait être dûment reconnue comme se répercutant de manière significative sur les étudiants ; l'amélioration de leurs conditions de travail s'avère également pertinente. Il s'agit en l'occurrence de rendre les emplois plus attrayants, par exemple en veillant à l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle et en donnant de meilleures possibilités de promotion. S'agissant de la manière de lutter contre les stéréotypes liés au genre, une grande conclusion se dégage : les stratégies et les exemples doivent être adaptés afin de s'intégrer dans les différents **contextes nationaux**, étant entendu qu'il n'existe pas de solution universelle.

Les **résultats concrets** du projet sont les rapports sur l'activité d'apprentissage entre pairs et le séminaire de formation, le rapport de la Conférence, la brochure finale sur le projet et le document intitulé *Lignes directrices du CSEE sur la manière dont les syndicats d'enseignants peuvent contribuer à atténuer et à aborder de face les stéréotypes liés au genre dans l'éducation et la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi*. Tous ces documents sont

rassemblés sur un CD-ROM qui a été publié. Les lignes directrices contiennent des recommandations aux syndicats d'enseignants dans les différents pays comme au plan européen, concernant la possibilité de dialogue social et de négociations collectives pour lutter contre les stéréotypes liés au genre dans le secteur de l'éducation, avec pour objectif plus large d'avoir une incidence significative sur la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi. La **première** recommandation contenue dans les lignes directrices souligne la nécessité de rendre le personnel de l'éducation, les enseignants et les partenaires sociaux de l'éducation davantage sensibles à la question des stéréotypes liés au genre. Il s'agit d'atténuer la perception des stéréotypes liés au genre dans le secteur de l'éducation, et de lutter contre cette situation. La **deuxième** conclusion concerne la nécessité de mettre au point des outils et des mesures qui soient de nature à contribuer à l'éducation sensible au genre et à l'intégration de la dimension de genre dans les systèmes d'éducation. En **troisième lieu**, il faut absolument qu'au moment où ils déterminent l'option de carrière qu'ils entendent suivre, les étudiants ne subissent plus l'influence des stéréotypes liés au genre, afin que l'effet pernicieux de la ségrégation liée au genre soit également moins perceptible sur le marché de l'emploi. La

L'éducation est un droit humain. Les stéréotypes liés au genre limitent les possibilités offertes aux filles et aux garçons. L'accès et la participation à l'éducation devraient dès lors être gratuits et exempts de tout obstacle. Les enfants et les adolescents devraient disposer des mêmes possibilités sur le plan de l'éducation, quel que soit leur genre.

quatrième
recommandation
concerne la
concrétisation de
mesures visant à lancer

dans les pays un dialogue social national sur la manière d'intégrer l'éducation sensible au genre dans le but de réaliser l'indépendance économique mettant les deux sexes sur un pied d'égalité. La **cinquième** et dernière recommandation met en évidence l'intérêt qu'il y aurait à intégrer au plan européen les meilleures pratiques en matière de modifications institutionnelles et/ou législatives qui se dégagent dans les systèmes nationaux d'éducation. Ces cinq points sont intégrés dans le document intitulé *Lignes directrices du CSEE sur la manière dont les syndicats d'enseignants peuvent contribuer à atténuer et à aborder de face les stéréotypes liés au genre dans l'éducation et la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi*. Ces lignes directrices seront disponibles sur le site web du CSEE dans cinq langues (anglais, français, espagnol, polonais et allemand) et seront soumises à l'approbation du

Comité du CSEE au printemps 2013, les organisations membres étant invitées à en faire leur profit. Les Lignes directrices prolongent les activités du CSEE sur la question de l'égalité des genres et s'inscrivent également dans le droit fil d'autres réalisations telles que le Plan d'action du CSEE sur l'égalité des genres¹⁵.

Le projet se conclut par ces recommandations quant aux moyens concrets d'estomper les stéréotypes liés au genre dans l'éducation et la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi, et aux outils de lutte contre ces tendances. A long terme, le projet est source d'inspiration et invite à l'action, à la réflexion et la poursuite des travaux sur les importantes questions que sont les stéréotypes liés au genre et l'égalité des genres dans le secteur de l'éducation et sur le marché de l'emploi, en donnant aux syndicats d'enseignants, aux enseignants, au personnel de l'éducation et aux autres parties prenantes du secteur de l'éducation les informations et les connaissances nécessaires sur ces importantes questions.

¹⁵ Voir: http://etuce.homestead.com/EUprojects/Gender/ETUCE_action_plan_gender_equality_FR_final.pdf

5. Abréviations

FEEE	Fédération européenne des employeurs de l'éducation
EIGE	Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
UE	Union européenne
EUROFOUND	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
FLC-CGIL	Federazione Lavoratori della Conoscenza
GEW	Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft
PISA	Programme for International Study Assessment
DS	Dialogue social
SEB	Syndicat des Enseignants Bulgares
SNES-FSU	Syndicat National des Enseignements de Second Degré
EFPP	Enseignement et formation professionnels
ZNP	Związek Nauczycielstwa Polskiego

6. Contacts

Secrétariat du CSEE

Comité syndical européen de l'éducation (CSEE)

5, Boulevard du Roi Albert II – 9th étage, 1210 Bruxelles, Belgique

T +32 2 224 06 91/92

F +32 2 224 06 94

www.csee-etuice.org

Adresse électronique: [secretariat\[at\]csee-etuice.org](mailto:secretariat[at]csee-etuice.org)

Groupe consultatif

Joëlle Casa, FLC-CGIL, Italie: j.casa@flcgil.it

Odile Cordelier, SNES-FSU, France: odile.cordelier@snés.edu

Kounka Damianova, SEB, Bulgarie : [k\[at\]kdamianova.com](mailto:k[at]kdamianova.com)

Anne Jenter, GEW, Allemagne: [Anne.Jenter\[at\]gew.de](mailto:Anne.Jenter[at]gew.de)

Dorota Obidniak, ZNP, Pologne: obidniak@znp.edu.pl

PUBLIE PAR

**European Trade Union Committee for Education
Comité syndical européen de l'éducation**

5, Boulevard du Roi Albert II - 9th étage

1210 Bruxelles

Belgique

T + 32 2 224 06 91/92

F + 32 2 224 06 94

